



Reconnaissance d'un enfant biologique aujourd'hui adulte

Par **macoute**, le **02/11/2008** à **02:46**

Je suis le père biologique d'une fille qui a aujourd'hui 22 ans.

Sa mère était mariée et son mari a reconnu l'enfant tout en sachant qu'il n'était pas le père et a quitté le domicile conjugal sans pension alimentaire pour l'enfant.

Ma fille connaît à présent la vérité et nous sommes très liés l'un à l'autre.

Nous voudrions tous les deux une reconnaissance parentale, comment procéder ?